



## Commune de Kehlen

### Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le vendredi, 24 octobre 2025 à 8.30 heures, dans la salle des séances de la maison communale de Kehlen pour délibérer sur les objets suivants :

#### ORDRE DU JOUR

##### Séance publique

##### Communications

##### 1. Compromis/Actes

- 1.1. Compromis de vente pour la vente d'une parcelle dans la Rue de Kopstal à Meispelt
- 1.2. Acte de vente pour l'acquisition d'une parcelle située au lieu-dit « Auf der Burg » à Kehlen
- 1.3. Actes notariés concernant des terrains dans la Rue Simmerschmelz à Nospelt
- 1.4. Actes notariés concernant des terrains dans la Rue de Roodt et la Rue de Dondelange à Nospelt
- 1.5. Compromis d'échange de parcelles dans la Rue de la Forêt » à Olm

##### 2. Modification ponctuelle du Plan d'Aménagement Général (MOPO PAG) « Elmen phase 2 »

##### 3. Projet d'aménagement particulier « nouveau quartier » Elmen 02

##### 4. Résolution relative à la sortie du nucléaire et au développement des énergies renouvelables

##### 5. Lotissements

- 5.1. Lotissement d'une parcelle dans la rue de Kehlen à Keispelt
- 5.2. Lotissement d'une parcelle dans la rue de Kopstal à Kehlen

##### 6. Commission consultative communale de la Jeunesse : Démission d'un membre

##### 7. Contrat de prestation de services pour la mise à disposition de deux véhicules en autopartage – ACL Services SA

##### 8. Subsides

- 8.1. Subsides divers (trimestre 3-2025)
- 8.2. Amicale CIS Kielen asbl – Subside extraordinaire
- 8.3. Kanner an Familljenhëllef asbl – Subside extraordinaire
- 8.4. Stroossenenglen a.s.b.l. - Subside extraordinaire
- 8.5. Dons de compensation pour cadeaux d'anniversaires de naissance et de mariage

##### 9. Règlement de circulation de la commune de Kehlen – Avenant

##### 10. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège des bourgmestre et échevins

##### 11. Affaires du personnel

- 11.1. Administration communale - Création de 2 postes de fonctionnaire communale de la catégorie de traitement D, groupe de traitement D1, sous-groupe à attributions particulières (agent municipal)

11.2. SEA - Conversion d'un poste d'employé communal du groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social (éducateur diplômé) en poste d'employé communal du groupe d'indemnité B1, sous groupe éducatif et psycho-social (infirmier diplômé)

#### Séance à huis clos

12. Affaires du personnel – Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants (SEA)
  - 12.1. Nomination d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
  - 12.2. Nomination d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité, du groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
  - 12.3. Nomination d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
  - 12.4. Nomination d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
  - 12.5. Nomination d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
  - 12.6. Demande de réduction de la période d'initiation d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social

- Présentation de l'organisation scolaire définitive 2025-2026

